

LE JURA COMPTE 10 NOUVEAUX CHASSERESSES ET CHASSEURS

Chaque année à pareille période, la commission cantonale des examens de chasse organise une session pour l'obtention du permis.

Les derniers examens ont été organisés les 22 et 23 avril 2022.

Le vendredi, les candidats sont évalués lors d'examens écrits et oraux. Alors que le samedi est destiné aux examens de tirs, de manipulation d'armes et d'estimation de distances. Ces derniers sont organisés au stand de tir de Eschert qui sont équipés spécifiquement pour les exercices de chasse.

UNE FORMATION EXIGENTE DE DEUX ANS

La formation pour l'obtention du permis de chasse est exigeante et dure 2 ans.

Les candidats de première année sont évalués sur leurs connaissances de la nature, des chiens de chasse et de la législation

La connaissance du gibier et sa gestion, la manipulation des armes ainsi que les tirs et l'éthique de la chasse sont des matières dévolues aux candidats de deuxième année.

La formation est mise sur pied par la Fédération Cantonale Jurassienne des Chasseurs (FCJC) avec des formateurs experts dans leur domaine de compétence.

Les examens se font sous l'égide de l'Office de l'environnement et sont organisés par une commission ad hoc.

La meilleure moyenne de 5.25 a été obtenue par M. Mathieu Migy de Montenol. Plusieurs échecs sont à noter soit 2 en première année et trois en deuxième

A noter que trois femmes figurent parmi les lauréates.

LE PATRIMOINE NATUREL CHOYE PAR LES ADEPTES DE LA CHASSE

La gestion de la faune sauvage est une mission importante accordée aux détenteurs de patentes de chasse. Qui dit prélèvement dit aussi et surtout un soin particulier à accorder aux milieux naturels.

Il est donc logique - comme le prévoit le règlement d'examens- que durant la formation de nombreux travaux soient effectués sur le terrain en faveur du patrimoine naturel. D'ailleurs tous les chasseurs jurassiens ont l'obligation de consacrer une journée en faveur du milieu naturel s'ils prétendent avoir leur permis annuel.

Ce n'est donc pas moins de 2'000 heures qui ont été effectuées par les candidats qui ont terminé leur formation.

La commission des examens ainsi que la FCJC félicitent sincèrement ces nouveaux nemrods qui ont dans leurs mains une solide formation leur permettant la pratique de leur passion dans le plus grand respect de la faune sauvage et de l'environnement.

Pour la commission d'examens cantonale

Jean-Claude Beuchat, président

Glovelier, le 29 avril 2022



Les personnes ayant obtenu leur permis de chasse

Assis de g à dr :

Peluso Michael (Courrendlin), Ehrbar Jérémie (Vellerat); Ehrbar Nicolas (Vellerat) Lugentz Lucie (Montfaucon) ; Migy Mathieu (Montenol), Kottelat Georges (Courroux) ; Queloz Quentin (Châtillon) ; Charmillot Camille (Corban) ; Wolff Charlotte (Soyhières)

Manque sur la photo Grüger Claudio (Undervelier)